

LE GALL Jacques, le prisonnier de guerre que l'histoire a oublié



C'est dans le Finistère, à Kerguelen en Plozévet, au cœur de la Bretagne, que naquit le 23 juillet 1902 le fils de Jean LE GALL et Marie-Anne JADE, prénommé Jacques. A l'extrême pointe de l'Europe, entre la Pointe du Raz et la Pointe Évet, le hameau fait partie d'une petite ville qui compte aujourd'hui 3000 habitants et est idéalement située au bord de la mer. À 25 kilomètres de Quimper, le territoire de Plozévet ne compte pas moins de 120 villages, lieux-dits et hameaux. La famille vivait de la terre et menait une humble existence. En 1922, Jacques fut appelé au service militaire et recruté à Quimper sous le numéro de matricule 1793. C'est dans cet environnement que grandit Jacques avant de rencontrer, vers la fin des années 1920, Marie Corentine Burel née en 1900 à Pouldreuzic, village voisin. Il est appelé sous les drapeaux en 1922 et le 8 décembre 1927 il s'engage pour 5 années dans l'armée, il y sert jusqu'au jour de la mobilisation. C'est en 1929 que naquit leur unique fils, Pierre. Ils établirent leur domicile à Kersyvet en Plozévet.



Il est soldat de 1^{ère} classe dans la 14^{ème} batterie du 202^{ème} régiment d'artillerie lourde sous le matricule 6075.

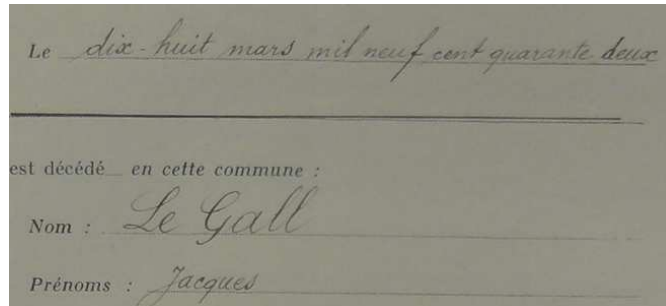
Il est capturé le 17 juin 1940 à Nemours rejoint le Frontstalag 125 de Montereau dans l'ancienne usine de Béton Cimenfer qui abrite plus de 5000 prisonniers de guerre, on lui attribue le matricule de prisonnier de guerre 14058. Le 3 septembre 1940 il est transféré vers le Stalag XIII C à Hammelburg en Bavière et arrive dans la ville de Bamberg le 11 du même mois.

(photo d'un char du 202^e RLAC)

Il est mis au service d'un marchand de charbon dans la rue de Nuremberg, au numéro 29. La société Pabst emploie de nombreux prisonniers de guerre. Dès le 22 janvier 1941 il est admis à l'hôpital de campagne principal d'Ebelsbach et revient à Bamberg le 5 février, toujours dans le charbon. Du 27 mars au 4 avril 1941 il est admis à l'hôpital militaire de la ville de Bamberg, puis à nouveau à partir du 18 août 1941. Après deux semaines d'hospitalisation à Bamberg, il rejoint à nouveau l'hôpital de campagne principal où il sera déclaré inapte par les autorités allemandes et rapatrié le 4 octobre 1941 vers l'hôpital Begin de Paris où on lui diagnostique une tuberculose pulmonaire. Il obtient une réforme temporaire à 100% et est transféré vers l'hôpital militaire de Vannes le 26 octobre 1941.

Marie Corentine Burel, son épouse raconte : « Le 19 février 1942, j'ai reçu un télégramme de l'hôpital militaire de Vannes, me disant que mon mari était dans un état grave. Le jour même, dans le courant de l'après-midi, je suis allée le voir en compagnie de mon frère. J'ai constaté que l'état de santé de mon mari, s'était aggravé depuis le

mois de novembre 1941, lors de son retour de sa dernière convalescence. Le médecin chef de l'hôpital, m'a conseillé de le prendre n'ayant plus que quelques semaines à vivre. Le 21 février 1942, j'ai quitté l'hôpital avec mon mari et suis arrivée le même jour à mon domicile. Mon médecin de famille m'a dit qu'il n'avait plus que quelques semaines à vivre. Le 18 mars 1942, mon mari est décédé à mon domicile ».



Le 1er avril 1944, la veuve du défunt demande l'attribution de la mention "Mort pour la France". Les services de l'état demandent un complément d'enquête qui n'aboutira jamais. L'affaire est oubliée et le décès de la veuve enterre définitivement le dossier.

Ayant eu connaissance du dossier lors de mes recherches, j'ai décidé de le rouvrir et de redémarrer l'enquête là où elle s'était arrêtée en 1944. Le 14 novembre 2016, la mention "Mort pour la France" a été attribuée à Monsieur Jacques Le Gall.

**La directrice générale
de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre,**

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, notamment les articles L. 488 et R. 572-2,
Vu la demande de monsieur Christophe WOEHRLE formulée le 6 août 2016,
Vu l'avis de la commission consultative médicale en date du 10 octobre 2016,

Décide

Article 1 :

La mention "MORT POUR LA FRANCE" est attribuée à :

Monsieur Jacques LE GALL,
Né le 23 juillet 1902 à Plozévet (Finistère),
Décédé le 18 mars 1942 à Plozévet (Finistère).